

C  
omposition  
onstruction

Action de former un tout, selon un plan déterminé, en assemblant plusieurs éléments ; résultat de cette action.

*action de mettre ensemble*

*préparation*

*création d'une oeuvre*

*disposition, agencement*

*accord*

*poser ensemble*

Le fait de bâtir, d'élever un édifice, de construire un ouvrage d'art.

L'édifice lui même que l'on a construit.

*action de construire un édifice, assemblage de matériaux*

*disposition des mots, construction d'une phrase*

*entasser par couches*

*bâtir, édifier*

Composer, disposer selon un plan déterminé les divers éléments d'un texte, d'un ouvrage.

Action d'assembler des caractères pour former des mots, des lignes, des pages ; résultat de cette action.

**Action, manière de faire, résultat.**

Action de construire.

Manière dont une chose est  
construite

Action de composer.

Manière dont une chose est  
composée.

Travail de l'esprit qui compose. Le fait de construire une figure de tracer les lignes selon des données précises pour résoudre un problème déterminé. Art qui a pour but la création d'oeuvres musicales suivant les règles de l'harmonie, de l'orchestration, etc. Faire quelque chose qui ait une structure. Disposer, ordonner, organiser les éléments d'un ouvrage de l'esprit. Fonder, créer par un effort soutenu. Entrer dans la constitution d'un ensemble ; le constituer.

Faire un tout avec des éléments, écrire.

Manière de grouper les mots et  
d'agencer les propositions selon les  
règles de la syntaxe.

*C'est un homme de bonne composition*

*La construction ne présente que l'idée  
de l'ordre et de l'arrangement des mots.  
La syntaxe règle l'usage et le choix des  
formes variables des mots et l'emploi de  
leurs terminaisons.*